
Histoire et philologie du Japon ancien et médiéval

Histoire et philologie du Japon ancien et médiéval

Charlotte von Verschuer



Édition électronique

URL : <http://ashp.revues.org/2011>

ISSN : 1969-6310

Éditeur

École pratique des hautes études. Section
des sciences historiques et philologiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 409-417

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Charlotte von Verschuer, « Histoire et philologie du Japon ancien et médiéval », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 148 | 2017, mis en ligne le 04 octobre 2017, consulté le 06 octobre 2017. URL : <http://ashp.revues.org/2011>

HISTOIRE ET PHILOGIE DU JAPON ANCIEN ET MÉDIÉVAL

Directeur d'études : M^{me} Charlotte VON VERSCHUER

Programme de l'année 2015-2016 : I. *Festoyer pour négociier : les banquets du Japon médiéval, XV^e-XVI^e siècles*. — II. *Le journal de voyage de Jōjin en Chine (1072-1073) San Tendai Godai-san-ki, texte en kanbun*.

I. *Festoyer pour négociier : les banquets du Japon médiéval, XV^e-XVI^e siècles*

À l'époque Muromachi (1336-1573), le shogun (chef du gouvernement militaire de la lignée des Ashikaga) était reçu, toute l'année, à des « banquets solennels » (*onari*) par les chefs des grandes familles guerrières, les supérieurs des monastères du Zen et les membres de la famille impériale. Ces dîners officiels donnaient lieu aux échanges entre les élites à la capitale de Kyoto, et, selon certains, jouaient un rôle non négligeable pour l'harmonie des trois pouvoirs : militaire, aristocratique et religieux¹. Les *onari* étaient un lieu de convivialité, accompagné de spectacles musicaux et théâtraux, mais ils offraient aussi et surtout une plate-forme pour la communication politique entre les élites de la capitale. Leur mise en scène, très codifiée concernant le costume, le placement des hôtes et l'espace dans la salle de réception (*zashiki*) consacrée au banquet, étaient destinées à représenter la hiérarchie sociale et à mettre en évidence l'autorité du shogun².

L'examen des « rapports des banquets solennels » (*onariki* 御成記)³ révèle en outre un aspect économique en relation avec les présents officiels remis au shogun. L'échange de toasts formels entre l'hôte et son invité d'honneur au moment de

1. Morimoto Masahiro, *Zōtō to en kai no chūsei*, Yoshikawa kōbunkan, 2008 ; Ono Masatoshi et al. (éd.), *Utage no chūsei*, Kōshi shoin, 2008 ; C. von Verschuer, « *Jūroku seiki no en kai girei kara mita Shuhanron emaki* », dans Itō Nobuhiro et al. (éd.), *Shuhanron emaki eiin to kenkyū*, Kyoto, Rinsen Shoten, 2015, p. 347-369.
2. Ces aspects ont été traités par C. von Verschuer, « Protocole et menus des banquets officiels des XII^e-XVI^e siècles », *Annuaire. EPHE. SHP, 144^e année (2011-2012)*, 2013, p. 335-337.
3. *Iio-taku onariki*, 1466, GR chap. 409, banquet du shogun Ashikaga Yoshimasa (1436-1490) chez Iio Yukitane 飯尾宅御之種 (1423-1473) ; — *Hatakeyama-tei onariki*, 1518, banquet du shogun Ashikaga Yoshitane (1466-1523) chez Hatakeyama Naomitsu 畠山順光 (dates inconnues) ; — *Ise no kami Sadatada-tei onariki* 伊勢守貞忠亭御成記, 1523, GR chap. 409, le shogun Ashikaga Yoshiharu (1511-1550) chez Ise Sadatada 伊勢貞忠 (1483-1535) ; — *Hosokawa-tei onariki*, 1524, le shogun Ashikaga Yoshiharu chez Ise Tadamasu 細川尹賢 (dates inconnues) ; — *Gion-e gokenbutsu onariki* 祇園會御見物御成記, 1522, GR chap. 409, Ashikaga Yoshiharu au palais shogunal de la Troisième Avenue Sanjō-tei ; — *Miyoshi-tei onariki*, 1561, ZGR chap. 662 (*Miyoshi Chikuzen no kami Yoshinaga no ason-tei e onari no ki*, GR chap. 409), Ashikaga Yoshiteru (1536-1565) chez Miyoshi Yoshinaga ; — *Asakura-tei onariki*, 1568, Ashikaga Yoshiaki (1537-1597) chez Asakura Yoshikage 朝倉義景 (1533-173) ; — *Bunroku sannen Maeda-tei onariki* 文禄三年前田亭御成記, 1594, ZGR chap. 663, Ashikaga Yoshiaki chez les Maeda. Voir une liste de rapports *onariki* du xv^e siècle dans Kaneko Hiraku, « Utage no kiroku to shite no onariki to chakaiki », dans Ono 2008, p. 201.

l'apéritif était, en effet, accompagné d'un rituel de remise de dons protocolaires à ce dernier. Dans la pratique, il s'agissait essentiellement de cadeaux officiels adressés au shogun par les seigneurs (*daimyō*), ses vassaux, ou par les supérieurs des monastères, qui organisaient les banquets. Par exemple, en 1561, le dixième jour du troisième mois, le shogun Ashikaga Yoshiteru (shogun de 1546 à 1565), s'est rendu avec sa suite à la résidence de Miyoshi Yoshinaga (1542-1563). Lors des trois toasts formels de l'apéritif, les dons (*hikidemono*) suivants ont été exposés à son intention sur la galerie extérieure de la salle de réception : une armure d'apparat, sept sabres, une boîte à encens de Chine en laque sculptée, quatre plateaux chinois en laque sculptée, cinq costumes en soie grège, cinq rouleaux de satin de soie, trois livres de fil de soie, un diptyque de rouleaux de peinture du peintre Mu Qi (1210-1275) de la Chine des Song (960-1269), une flûte et dix mains de papier de haute qualité. Ont été ajoutés trois mille ligatures (*hiki* 疋 de 10 pièces de cuivre) en guise d'une armure de combat avec un arc et des flèches. Deux chevaux destinés au shogun étaient guidés dans le jardin en face de la salle de réception⁴. Ces dons correspondaient au standard des bénéfiques du shogun lors des dîners officiels, voir le tableau 1.

TABLEAU 1. — *Cadeaux adressés au shogun lors des banquets solennels*

Objet / remarque / origine / quantité (a) en 1561 / (b) en 1524 / (c) en 1522 / (d) en 1518 / (e) en 1466 / valeur à l'unité en ligatures *hiki* (de 10 pièces de monnaie) avec (date) note

Armes	a / b / c / d / e / ligatures
armure <i>haramaki</i> 腹巻 / cérémonielle / Japon /	1 / 0 / 0 / 1 / 1 / 8 500 (1429) n. 1
armure de combat <i>yoroï</i> 鎧 / donné en monnaie / Japon /	1 / 1 / 1 / 0 / 0 / moins de 3 000 (1561) n. 2
arc <i>yumi</i> 弓 / donné en monnaie / Japon /	1 / 1 / 1 / 0 / 0 /
flèches de combat <i>soya</i> 征矢 / donné en monnaie / Japon /	1 / 1 / 1 / 0 / 0 /
sabres <i>tachi</i> 太刀 / avec signatures / Japon /	7 / 9 / 3 / 4 / 6 / 43 (1439), 1 000 (1561) n. 3
sabre court <i>uchigatana</i> 打刀 / avec signature / Japon	/ 0 / 0 / 0 / 0 / 1 /
dague <i>koshimono</i> 腰物 / avec signature / Japon /	0 / 0 / 0 / 1 / 1 /
sabre en argent <i>ginken</i> 銀剣 / donné en monnaie / Japon	0 / 1 / 1 / 0 / 0 /
cheval <i>uma</i> 馬 / avec ou sans selle / Japon /	2 / 2 / 1 / 2 / 1 /
Laques chinoises	
boîte à encens <i>kōgo</i> 香合 / en laque rouge sculptée / Chine /	1 / 1 / 1 / 1 / 1 / 5 000 (1439) n. 4

4. *Miyoshi-tei onariki*, p. 237-239.

boîte <i>hako</i> 箱 / en laque rouge sculpté / Chine /	0 / 2 / 0 / 0 / 1 /
boîte à confiseries <i>jikirô</i> 食籠 / en laque rouge sculpté / Chine	/ 0 / 0 / 0 / 0 / 1 / 1 667 (1436) n. 5
soucoupe <i>yûtekidai</i> 油滴 / en laque rouge sculpté / Chine /	0 / 0 / 0 / 0 / 1 /
plateau <i>bon</i> 盆 / en laque rouge sculpté / Chine /	4 / 0 / 2 / 0 / 9 / 1 000 (1466) n. 6
étui à remèdes <i>inrô</i> / en laque rouge sculpté / Chine /	0 / 0 / 0 / 0 / 1 /
Soieries	
costume cérémoniel <i>gofuku</i> 御服 / en satin / Japon /	0 / 0 / 0 / 3 / 5 /
costume <i>kosode</i> 小袖 / en soie grège / Japon /	5 / 0 / 0 / 0 / 5 /
soie grège <i>nerinuki</i> 練貫 / en rouleaux / Japon /	5 / 5 / 5 / 0 / 0 / 260-420 (1439) n. 7
satin <i>donsu</i> 緞子 / en rouleaux / Chine /	5 / 5 / 3 / 0 / 3 / 500 (1433) n. 8
fil de soie <i>kara ito</i> 唐糸 / en livres / Chine	3 / 0 / 0 / 2 / 0 /
Art et artisanat	
peinture à l'encre <i>e</i> 絵 / artiste des Song / Chine /	2 / 1 / 0 / 3 / 3 / 5 000+ n. 9
bol à thé <i>yûteki</i> 油滴 / céramique <i>tenmoku</i> / Chine /	0 / 0 / 0 / 0 / 1 /
flûte <i>fue</i> 笛 / flûte trabersière / Japon /	1 / 0 / 0 / 0 / 0 /
vase à fleurs <i>kabin</i> 花瓶 / bronze ou céramique / Japon /	0 / 0 / 0 / 0 / 1 /
flacon à eau <i>mizuire</i> 水入 / bronze / Japon /	0 / 0 / 0 / 0 / 1 /
papier <i>hikiawase</i> 引合 / haute qualité, mains / Japon /	10 / 10 / 10 / 0 / 0 /
Monnaie (devise chinoise)	
valeur d'une armure, un arc, flèches : 3 000 ligatures <i>hiki</i> de monnaie en 1561,	
valeur d'une armure, un sabre d'argent, un arc, flèches : 5 000 <i>hiki</i> en 1522 et 1524	
cachet de reconnaissance <i>orei</i> au shogun : 5 000 <i>hiki</i> en 1466.	

(a) *Miyoshi-tei onariki*, 1561 p. 237-239; (b) *Hosokawa-tei onariki*, 1524, p. 227-228; (c) *Gion-e gokenbutsu onariki*, 1522 p. 353; (d) *Hatakeyama-tei onariki*, 1518, p. 606; (e) *Iio-taku onariki*, 1466 p. 599-600, 602.

Les prix sont connus pour quelques cas particuliers.

n. 1. *Mansai jugô nikki* Eikyô 1.11.12. (1429), Sakurai 2002, p. 188. — n. 2. *Miyoshi-tei onariki*, p. 239. — n. 3. Kaneko 1998, p. 204 (valeur en 1439); *Miyoshi-tei onariki*, p. 249 (valeur en 1561). En 1433, 3 050 sabres exportés en Chine ont coûté 100 *hiki* et étaient vendus en Chine pour 1 000 *hiki*, voir C. von Verschuer 2014, p. 152. — n. 4. Kaneko 1998, p. 204, donne une liste de cadeaux en 1439, de *Uesama onari kata shisoku sanyôjô* 上様御成方四足算用状, contenue dans *Tôji hyakugô monjo*. — n. 5. *Kanmon nikki* Eikyô 8.8.12 (1436), 13., 15., et Eikyô 8.11.18., cité dans Sakurai 2002 p. 126. — n. 6. *Daijôn jisha zôjiki* 大乘院寺社雜事記, Kanshō 7.2.27. (1466), cité dans *Gunsho kaidai*, vol. 3, p. 153. — n. 7. Kaneko 1998, p. 204, reproduit une liste de cadeaux en 1439, *Uesama onari kata shisoku sanyôjô*. — n. 8. *Mansai jugô nikki* Eikyô 5.8.29. (1433); voir Morimoto 2008, p. 70. — n. 9. Prix inconnu, mais de telles antiquités peuvent être estimées à au moins 5 000 ligatures, comparé à la valeur d'une armure cérémonielle japonaise ou d'une boîte à encens en laque chinoise.

Les prix cités ci-dessus sont l'objet de transactions ponctuelles dans des circonstances spécifiques. Ils ne donnent qu'un ordre de grandeur. Il n'existait pas de prix du marché et les fluctuations temporaires et circonstanciées étaient importantes. Les armures et les armes, ainsi que les costumes de soie, le papier et certains objets de décor étaient de fabrication japonaise, tandis que les laques, le satin et les peintures étaient importés de Chine. Les peintures chinoises garnissaient les salles de réception des résidences shogunales. Ces œuvres d'art, ainsi que l'armure d'apparat et la boîte à encens en laque sculptée, constituaient les cadeaux les plus précieux reçus par le shogun lors des banquets. L'ensemble des cadeaux reçus par le shogun à chaque banquet peut être estimée à une valeur marchande totale de plus de 37 750 ligatures *hiki* de monnaie⁵. Mais il ne s'agit que d'un repère de valeur car ces précieux objets d'art et d'artisanat n'étaient pas commercialisés. Ils entraient dans les collections d'art du shogun, garnissaient la résidence shogunale ou servaient de dons, de rétributions ou de paiements en des occasions très variées.

Par contre la monnaie réceptionnée par le shogun entrait directement dans le trésor de son gouvernement (*bakufu*). Il s'agissait de monnaie chinoise importée qui était le seul numéraire au Japon où les frappes domestiques n'ont commencé qu'à la fin du xvi^e siècle. Les sommes se montaient à 3 000 ou 5 000 ligatures *hiki*, avec une moyenne de 4 000 ligatures à chaque dîner organisé par les seigneurs de l'élite guerrière. Les monastères eux-aussi consacraient des fonds importants aux banquets donnés en l'honneur du shogun. Les supérieurs des grands temples Zen de la capitale de Kyoto ou des monastères de l'ancienne capitale de Nara investissaient des sommes importantes pour les dons monétaires. Pour l'année 1429, par exemple, les récits de vingt banquets monastiques mentionnent les sommes offertes à Ashikaga Yoshinori (shogun de 1429 à 1441)⁶. Elles se montaient au total à 1 975 ligatures *kanmon* (de

5. Addition des articles suivants : une armure de 8 500 *hiki*, une boîte à encens de 5 000 *hiki*, cinq sabres de 1 000 *hiki*, cinq plateaux de 1 000 *hiki*, cinq pièces de soie grège de 350 *hiki*, cinq pièces de satin chinois de 500 *hiki*, deux peintures chinoises de 5 000 *hiki*, les valeurs des autres articles étant inconnues.
6. Kaneko Hiraku, *Chûsei buke seiken to seiji chitsujo*, Yoshikawa kôbunkan, 1998, p. 182-183, cite *Muromachi dono gogan'ennen-tô nikki* 室町殿御断延年等日記 et *Eikyô gannen kubô gogekôki* 永享元年公方御下向記, deux manuscrits conservés aux *National Archives, Naikaku Bunko*. Ce chiffre

mille pièces par ligature) en une année⁷, ou une moyenne de 98,7 *kanmon* par banquet. Dix ans plus tard, en 1439, le shogun fut invité à non moins de 107 banquets monastiques organisés en son honneur par vingt-six temples bouddhiques⁸. Cette année-là, le shogun a sans aucun doute recueilli un bénéfice considérable.

C'est la prospérité financière des monastères qui permettait ces dons généreux. Les hôtes religieux en 1439 étaient les temples les plus prestigieux de la capitale, à savoir les grands monastères Zen fondés par les premiers shoguns eux-mêmes, le Shōkokuji, le Tenryūji et le Kenninji, ainsi que les monastères Nanzenji et Daitokuji avec leurs temples affiliés. Depuis la fondation du Shōkokuji en 1382 par le shogun Ashikaga Yoshimitsu (1368-1394), les « cinq montagnes » *gozan*, hautes institutions du Zen, étaient placées sous le patronage shogunal. Les monastères vivaient de leurs nombreux domaines. Mais, appuyés par la faveur shogunale, ces monastères s'engageaient en outre activement dans les affaires commerciales au point de devenir des potentats économiques. Plus encore que les grandes maisons de fabricants de la capitale, les temples soutenaient le shogun par d'importantes contributions fiscales.⁹ Ils étaient des mécènes shogunaux et assumaient le rôle de financiers du gouvernement shogunal. Les importantes dotations monétaires lors des banquets n'étaient qu'un geste considéré comme un dû par les monastères à l'égard du souverain militaire.

Les sommes d'argent recueillies par le shogun dans les dîners représentaient une part non négligeable dans son trésor. On peut estimer à entre soixante et quatre-vingt-dix le nombre des dîners officiels shogunaux par an.¹⁰ Par exemple, avec un bénéfice moyen de 40 ligatures *kanmon* (ou 4000 *hiki*) dans 35 dîners offerts par les seigneurs guerriers, et de 98,7 *kanmon* dans 40 banquets monastiques par an, la recette annuelle du shogun en dons monétaires serait de 5348 ligatures *kanmon* (1400 plus 3948 *kanmon*) par an, chiffre qui représente plutôt le minimum. On peut comparer ces chiffres avec les recettes fiscales. En l'année 1441 elles s'étendaient à 3532 *kanmon* uniquement pour les taxes des fabricants de saké de la capitale.¹¹ À cette époque les recettes fiscales des fabricants de saké et des établissements de crédit

concerne uniquement les dons d'argent, sans compter les présents d'objets d'art et d'artisanat qui étaient de même type que ceux offerts par les seigneurs guerriers.

7. 1 ligature *hiki* 疋 = 10 pièces *mon* 文, 1 ligature *kanmon* 貫文 = 1000 pièces, 1 *kanmon* = 100 *hiki*.
8. Kaneko 1998, p. 224-225, se fonde sur les entrées du journal *Inryoken nichiroku*; 107 banquets est le chiffre calculé par C. von Verschuer à partir du tableau de Kaneko.
9. Imatani Akira, *Muromachi bakufu kaitai katei no kenkyū*, Iwanami shoten, 1985, p. 38-49; Kenneth Alan Grossberg, *Japan's Renaissance The Politics of the Muromachi Bakufu*, Cornell University, 2001, p. 83-86.
10. Les références pour cette estimation sont : 28 banquets offerts par les seigneurs guerriers institués dans le protocole annuel du shogun (Nakai Atsushi, « Kyōden bunka to hajiki », dans Ono Masatoshi *et al.* (éd.), *Utage no chūsei*, Kōshi Shoin, 2008, p. 126, 127); plus dix autres banquets (voir plus haut, n. 3); plus 20 banquets au minimum en 1429; et environ 107 banquets en 1439. Les banquets faisaient partie de l'activité politique du shogun qui se déroulait principalement lors de ses déplacements quotidiens, destinés à entretenir les relations avec les milieux économiques, politiques et religieux de la capitale, voir Imatani 1985, p. 41.
11. Suzanne Gay, *The Moneylenders of Late Medieval Kyoto*, University of Hawai'i Press, 2001, p. 91-92, cite *Ninagawake monjo* n° 29, Kakitsu 1.11.20. (1441). En réalité le paiement réel n'atteignait, en 1441, que 880,6 *kanmon* de la part de 327 brasseurs de saké, ce qui représentait un quart des 3532 *kanmon* du total dû annuel.

étaient sensés produire ensemble une rentrée de 6 000 *kanmon*¹². On remarque que les banquets représentaient pour le budget shogunal un bénéfice comparable aux impôts commerciaux. De manière générale les ressources du trésor shogunal se composaient, au xv^e siècle, des revenus domaniaux, des taxes sur les barrières, des impôts commerciaux, des impôts monastiques et du commerce international¹³. En conclusion, il convient à présent d'ajouter les revenus tirés des banquets parmi ressources annuelles du trésor shogunal à l'époque de Muromachi.

II. *Le journal de voyage de Jôjin en Chine (1072-1073) San Tendai Godaisan-ki, texte en kanbun*

En 1072, le moine japonais Jôjin (1011-1081) s'embarque pour faire un pèlerinage en Chine. Pendant un an et demi il tient un journal où il relate ses pérégrinations à travers le pays. Il visite non seulement les montagnes sacrées, mais aussi la ville portuaire de Hangzhou et la capitale chinoise, Kaifeng. Notre traduction a eu pour objet le séjour du moine à Kaifeng où il relate ses relations avec la cour impériale chinoise et les grands monastères de la capitale. Dans son journal, Jôjin relate, au quatrième fascicule, son audience impériale avec les détails de la gestion, des préparatifs et de la cérémonie. Le protocole des audiences est connu des textes administratifs chinois, mais le récit de Jôjin constitue la seule description matérielle connue de la Chine des Song du Nord (960-1127). Nous donnons ici la traduction de l'entrée du journal de voyage du 22^e jour du 10^e mois, 1072, à savoir la journée de l'audience au palais impérial. Jôjin est arrivé à la capitale chinoise dix jours plus tôt avec sept disciples et un interprète chinois du Japon. Il a été accueilli et logé au Centre de traduction de sûtra Zhuanfayuan 伝法院 attaché au monastère Xingguosi 興国寺.

*22^e jour (10^e mois, 1072)*¹⁴

Beau temps. À l'heure du tigre (3 h-5 h), j'ai terminé ma lecture du sûtra [du Lotus] de la deuxième heure monastique. Au premier coup de l'heure du lièvre (5 h), nous avons loué neuf chevaux pour nous rendre au palais, huit personnes (mes disciples et moi-même) et mon interprète. Nous sommes entrés par le premier grand portail et descendus de cheval près de la galerie. Il y avait une salle d'accueil pour se reposer qui était garnie de tentures. Nous y avons fait une pause. Puis, nous avons franchi la deuxième porte, précédés par un fonctionnaire de l'office des Hôtes étrangers. En même temps, plusieurs centaines de chevaliers sont également entrés par cette porte. Ils saluaient les hôtes éminents, accueillis au palais. Ensuite nous avons

12. Estimation de S. Gay 2001, p. 91-92.

13. À côté du capital financier tiré des banquets, le capital culturel formé par les dons d'objets d'art et d'artisanat reçus du shogun lors des banquets accusait un profit tout aussi considérable : ces objets servaient d'étalon pour promouvoir le prestige du shogun face aux milieux aristocratiques et religieux et parmi sa propre société guerrière. Voir C. von Verschuer, « The Dining Shogun : Food and Finances of the Muromachi Banquets », article soumis pour publication à la revue *Monumenta Nipponica*.

14. *San Tendai-Godaisan-ki* 参天台五臺山記 « Journal de voyage aux monts Tiantai et Wutai », par Jôjin 成尋, (1072-1073), livre 4, 22^e jour du 10^e mois, 1072, coll. Dainihon bukkyô zensho, vol. 115, 1922, p. 72, 73 ; manuscrit de 1220, Tôfukujû, fac-similé, Tôyôbunko, 1937 ; *San Tendai-Godaisan-ki*, éd. Fujiyoshi Masumi, 2 vol. , Kansai daigaku shuppanbu, 2007, 2011, vol. 1, p. 462-471.

franchi la troisième grande porte et avons atteint, après plusieurs lieues, la porte Donghuamen 東華門. Nous nous sommes reposés dans la galerie du sud. Tentures et stores garnissaient la pièce meublée de chaise. On nous y a de plus servi une collation. Plusieurs milliers de personnes étaient venues voir cela [de l'extérieur]. Au deuxième coup de l'heure du dragon (8 h), deux fonctionnaires de l'office des Hôtes étrangers sont venus à notre rencontre pour nous enseigner le protocole concernant le vivat « vive l'empereur » lorsque l'on se tient debout face à sa majesté *gozen* 御前. Au troisième coup de l'heure du dragon (9 h), nous avons passé la quatrième porte, précédés par les fonctionnaires de l'office des Hôtes étrangers et d'un interprète. Nous sommes finalement entrés dans la cour [principale]. Nous avons vu deux personnes qui faisaient une triple révérence dansante, puis une autre triple révérence puis une troisième triple révérence. Du côté est s'est avancé un homme qui a clamé « ah ». À la suite de cela chacun [des personnes alignées en cet endroit] a fait une triple révérence. Ceux revêtus d'une robe écarlate, étaient-ils les vice-préfets de toutes les préfectures (?). Le souverain se trouvait à l'intérieur du pavillon Yanhedian 延和殿, face au nord. Derrière (le pavillon?) à droite et à gauche, étaient alignées plusieurs centaines de personnes dont des dizaines d'archers munis de carquois. Le souverain se trouvait sur un trône d'argent et frôlait de ses pieds un escabeau lui-même en argent. Il était vêtu d'une robe écarlate (erreur pour « jaune » dans le manuscrit).

Nous, les Japonais, étions tous ensemble alignés au centre de la cour [devant le pavillon Yanhedian]. Plusieurs centaines de personnes, des côtés de droite et de gauche [du pavillon], étaient alignées en rangées tournées vers le souverain. Puis nous, les moines, avons quitté le centre de la cour et nous sommes dirigés vers le sud et tenus debout face à l'ouest, tous les huit sur une rangée. Un homme a clamé d'une voix allongée « ouverture de l'audience ». Un interprète s'est avancé, il s'est incliné et a clamé : « C'est l'auguste souverain qui règne sur des myriades de foyers ». À la suite de cela, nous, les moines, avons tous incliné la tête puis clamé « vive l'empereur, vive l'empereur ». Ensuite une voix allongée se fit entendre pour annoncer : « Recevez vos cadeaux ». Du côté ouest, un homme passa devant nous vers l'est en nous présentant des vêtements et de la soie. Nous avons à nouveau clamé la même chose. Puis la voix allongée a proclamé : « Vous pouvez vous retirer, votre mission est terminée ». Et nous avons encore clamé la même chose. Puis un envoyé impérial, intendant du palais intérieur, est venu et nous a transmis un ordre impérial disant que nous pouvons aller visiter temples [de la capitale] et allumer de l'encens. Ensuite un autre envoyé impérial est venu pour nous annoncer que nous sommes autorisés à aller au mont Wutai. Enfin nous nous sommes retirés. Nous nous sommes reposés dans une salle d'accueil et nous avons pris une collation de jeûne. Il est impossible d'énumérer la variété des mets délicieux. Un envoyé impérial, courtisan, est venu s'asseoir avec nous et assister à notre repas. [Ensuite,] comme au début, nous sommes sortis par les deux portes du palais et c'est à cheval que nous sommes retournés au Zhuanfayuan, Centre de traduction de sûtra [où nous habitons]. Nous avons vu alors un marché avec de nombreux étalages. Il est impossible de décrire les innombrables objets d'or, d'argent et de pierres précieuses que nous avons vus. Le département de l'est *dongfu* et le département de l'ouest *xifu* [du palais impérial] sont à plusieurs lieues l'un de l'autre. Nous avons fait le tour de tous les grands pavillons et les galeries.

[Après notre retour] une voiture avec les gratifications que nous avons reçues est arrivée pour nous les livrer au Zhuanfayuan. Elles sont détaillées sur le bordereau que voici :

« Jôjin, moine instructeur du grade de grand maître transmetteur de la Loi, supérieur du temple Daiunji du Japon : pour sa mission [auprès du trône], a reçu comme gratifications, provenant de nos magasins des gratifications des audiences, les articles suivants : — un habit pourpre à effets de gaze en fils d'or fait de trois lés (?); — sept habits monastiques bleus foncé à effets de gaze en fils d'or faits de trois lés (?); — 160 rouleaux de taffetas de soie blanche. Ci-dessus, il s'agit du détail des gratifications évoquées plus haut. Les articles mentionnés ont été livrés et réceptionnés. Ils sont au complet. Si par la suite, [le bénéficiaire] y trouve une différence [avec ce qu'il attendait], il devra accepter d'être mis en faute, sans discussion. Ce certificat correspond aux faits consignés ci-dessus. Nous avons l'honneur de vous en faire part.

Année, mois, jour »

J'ai donné neuf cents pièces de monnaie à nos palefreniers, c'est-à-dire cent pièces pour chacun. À l'heure du béliet (13 h-15 h), sont venus trois scribes du Zhuanfayuan pour m'apporter un édit impérial. L'édit dit ceci :

« Recevez cet ordre impérial. Nous avons désigné un envoyé officiel pour escorter le moine japonais Jôjin et ses sept compagnons, accompagnés de Huixun (du Zhuanfayuan), à partir du 23^e jour, dans chaque temple (de la capitale) afin d'allumer de l'encens : le Daxiangguosi 大相国寺, le Taiping Xingguosi 太平兴国寺, le Qisheng chan'yuan 啓聖禅院, le Xianshengsi 顯聖寺, le Gancita 感慈塔, le Kaibaosi 開宝寺 et le Fushengyuan 福聖院.

Ladite disposition concerne le traducteur Huixun de votre temple [Zhuanfayuan], ainsi que le moine japonais Jôjin avec ses compagnons ; elle est assortie d'une demande, adressée à chaque lieu, de les guider dans leur temple selon cet ordre.

Année, mois, jour,

Contrôleur du jardin de simples du palais, intendant à la disposition de l'empereur au service du Palais intérieur, [chargé des relations avec le] Zhuanfayuan

Li Shun[ju] 李舜举 (?-1082) » *cachet*

Après avoir déjà été gratifié, en présence de l'empereur, d'une étole pourpre, de robes et de chasubles, il s'agissait, pour nous, Jôjin, d'une faveur supplémentaire. En l'année Enkyû 3 (1071), 12^e mois, 13^e jour, alors au Japon au mont Shinzan de la province de Bitchû (Okayama), j'ai fait un rêve dans lequel j'ai reçu une étole de cette sorte au palais impérial de la capitale japonaise. À l'époque, après m'être réveillé, j'ai pensé que cela était un signe et que je devais recevoir une étole pourpre dans le pays des Tang. Aujourd'hui c'était comme dans mon rêve de l'année dernière. Et mes sept disciples eux aussi ont reçu des étoles bleu foncé et des chasubles. Nous avons reçu, tous les huit, chacun vingt rouleaux de huit toises de soie large de belle qualité. Et notre interprète a reçu trois ligatures de pièces de monnaie. Nous tous d'un commun accord avons en plus donné deux rouleaux de soie à l'interprète. Cela faisait seize rouleaux pour lui. Pour mes deux collègues (moines en service au palais du Japon) et les deux moines juniors de notre groupe, une audience impériale était tout à fait extraordinaire. Mais tous ont été gratifiés pareillement de vingt rouleaux et

de costumes. D'emblée nous sommes tous devenus riches. N'est-ce pas comme des mouches métamorphosées en cheval prodigieux !

À l'heure du singe (15 h-17 h), j'ai reçu une invitation du moine Trois corbeilles Fancai. Je lui ai donc rendu visite. Il m'a offert un festin composé de confiseries exquis servies dans dix coupes en argent et quelques boissons. La cour avait envoyé aussi seize tapis de feutre, deux pour chacun des moines, mesurant quatre pieds de large et sept pieds de long. Huit étaient teints en violet et emballés dans une soie bleue. C'était comme les kimono de nuit rembourrés du Japon. Nous avons encore reçu huit tentures en soie bleue que l'on pouvait suspendre par quatre paires en guise de dais. C'était somptueux. Ensuite j'ai accroché d'autres tentures à l'extérieur (de ma cellule ?) sur trois travées ; c'était aussi somptueux. J'ai donné quatre cents pièces de monnaie au messager. Les moines du Zhuanfayuan sont tous venus pour me féliciter de mon audience. Le moine Trois corbeilles m'a dit : « Même quand deux moines Trois corbeilles sont venus de l'Inde occidentale, l'année dernière, ils n'ont pas été reçus en audience. Ils sont seulement allés au mont Wutai. Mais vous avez une relation privilégiée avec le souverain. » À l'heure chien (19 h-21 h), le moine Trois corbeilles nous a envoyé, à tous ensemble, du thé et des confiseries. J'ai fait mes prières aux sept heures monastiques et lu le fascicule Quatre du sūtra du Lotus. Le fonctionnaire de l'office des Hôtes étrangers (qui nous avait accompagnés) est venu. Je lui ai donné deux pièces de taffetas de soie et chacun des huit moines japonais lui en donné une chacun. (fin du 22^e jour)